

Filets sociaux de sécurité alimentaire au Sahel: où en sommes-nous ?

Ismaël Ardho Boly (ismael.boly@oxfam.org)_

APRÈS LA CRISE ALIMENTAIRE DE 2008, et afin de mieux lutter contre l'insécurité alimentaire au Sahel, différents acteurs du développement agricole ont poussé pour la mise en place de filets sociaux de sécurité alimentaire. Cet article dresse un bilan de ces instruments de prévention et de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

► Ismaël Ardho Boly est chargé de programme régional sécurité alimentaire et moyens d'existence vulnérables pour Oxfam International, Plateforme Afrique de l'Ouest.

► Pour en savoir plus, lire les fiches techniques sur les filets sociaux, rédigées par Oxfam et Inter-réseaux dans le cadre du projet « Contribution à la normalisation des filets sociaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (NFSSA) », publiées en 2018 sur le site d'Inter-réseaux.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) définit les filets sociaux de sécurité alimentaire (FSSA) comme « des programmes de transfert en espèces ou en nature, dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté grâce à la redistribution des richesses et de protéger les ménages des chocs que subissent leurs revenus ». Les transferts en nature, les transferts monétaires non conditionnels et conditionnels, les travaux d'intérêt communautaire ou ceux à haute intensité de main d'œuvre en sont les principales déclinaisons.

Propulsés après la crise alimentaire de 2008 et mis en orbite par les organisations internationales (ONG, agences humanitaires et multilatérales) et les bailleurs de fonds, les FSSA font désormais partie intégrante des instruments de prévention et de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Sahel.

Si 10 ans après la crise alimentaire de 2008, ils se sont davantage ancrés dans les politiques des pays du Sahel, des défis majeurs persistent pour leur efficacité.

Une pluralité d'acteurs. La grande variété des acteurs impliqués dans les FSSA engendre une diversité d'approches, fortement corrélées aux mandats et aux identités de chacun des acteurs, en l'occurrence les bailleurs. En matière de ciblage des bénéficiaires par exemple, deux approches coexistent. L'une promue par l'Union européenne, est basée sur les critères de l'analyse de l'économie des ménages (*Household Economy Approche*, HEA) ; l'autre utilisée par la Banque mondiale est dénommée *Proxy Means Test* (PMT) et se fonde sur les tests multidimensionnels des moyens d'existence. Au-delà du ciblage, cette diversité des approches s'observe également dans la définition des modalités d'intervention (distribution de vivres ou transfert monétaire, etc.).

L'épineuse question du financement des FSSA. Le financement durable des FSSA demeure ainsi problématique. Il est actuellement porté par les acteurs clefs, se décline dans une approche projet ou programme, est conséquemment limité dans le temps et dans l'espace et est fortement corrélé aux orientations et financements des bailleurs internationaux de développement ou d'urgence. De nombreux États sahéliens disposent de politiques de protection sociale incluant les FSSA à degrés divers, mais elles restent très souvent faiblement financées et plutôt axées sur la protection sociale contributive dont la

prestation essentielle est le régime de retraite pour les cotisants.

Une absence de cadre de référence... On note une absence de cadre de référence orientant les bonnes pratiques en termes de FSSA dans les pays du Sahel. Cela se traduit par une faible harmonisation des approches entre acteurs, notamment en matière de coordination, de ciblage, de redevabilité, etc. Face à ce constat, des initiatives de contribution à la normalisation des FSSA sont nées avec le financement de

l'Agence régionale de l'agriculture et de l'alimentation (Araa) et de l'AECID (coopération espagnole). Ce projet a permis de susciter des débats sur les normes en matière de FSSA au

Burkina Faso, au Mali et au Niger et de poser les jalons pour la construction des « standards minimums » (en termes de convergence et d'harmonisation des méthodes de ciblage, de coordination, de conditions pour une institutionnalisation des FSSA etc.), et l'établissement de normes régionales en matière de conception de transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

...mais des initiatives de long terme pour y remédier. Des initiatives encourageantes existent tant au niveau des pays qu'à l'échelle régionale. Il s'agit entre autres de l'orientation progressive des pays vers un registre social unique des ménages pauvres et vulnérables exploitables par l'ensemble des acteurs des FSSA en vue de faciliter le ciblage des bénéficiaires des actions. Toutefois sa matérialisation tarde à se mettre en place compte tenu de son coût d'opérationnalisation. La mise en place effective de la Réserve régionale de sécurité alimentaire dans l'espace Cédéao qui apparaît comme le premier filet social à l'échelle régionale (voir pages 30-32) est une avancée notable. Cette initiative se retrouve confrontée aux défis techniques de mise à l'échelle dans tous les pays membres et d'ancrage dans les systèmes d'alerte précoce des pays.

Dans un contexte de montée en puissance de l'insécurité civile dans les pays du Sahel sous le prisme des inégalités, de la pauvreté, de l'absence de l'État et des services sociaux de base, la protection sociale pourrait être un rempart au radicalisme. Il demeure crucial pour les États de sortir de la logique de projets et programmes pour amorcer le financement (politique fiscale, nouveaux instruments financiers...) durable et autonome de la protection sociale. ■

« Le financement durable des FSSA demeure problématique »